

Compte-rendu du Conseil municipal de Cour-nols du 8 décembre 2020.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALLE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Amaury ROUGET, Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

Excusé : néant

Début à 20 h 05.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. - Solaire Dôme .

Adhésion à un groupement de commandes pour la mise en œuvre de centrales photovoltaïques au sein duquel Mond'Arverne Communauté exercera le rôle de coordonnateur. Cela concerne pour Cournols le bâtiment du Foyer rural. La puissance retenue sera de 9 kWc , pour une estimation de production de 10 422 kWh. Pour rappel, le montant du projet est de 20.000 € si faisabilité technique. Environ 17 communes sont engagées dans ce programme avec aussi l'ADHUME.

Voté à l'unanimité

2. - D.I.A parcelle AB 230.

Une Déclaration d'intention d'aliéner est proposée sur la parcelle AB 230 pour une superficie de 320 m² appartenant à Mr et Mme Aldigier Colly (ancien atelier de Jojo Boyer).

Il est proposé au Conseil municipal de renoncer à exercer le droit de préemption :

Voté à l'unanimité

3. - Rapport d'évaluation de transfert de charges (CLETC).

La commission locale d'évaluation des charges transférées a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées au transfert de compétences entre les communes et l'EPCI.

Concerne la commune d'Orcet, il s'agit des montants réels constatés lors du transfert de charges de personnel et de frais de fonctionnement, essentiellement sur la compétence « service à la personne ».

Voté à l'unanimité

4. - Adressage : devis pour de nouvelles adresses et plaques.

Création de deux adresses nouvelles : le Moulin de Chabanne, et le logement de la mairie.

Il est proposé de faire de nouvelles plaques pour la mairie, en lave comme les plaques de rue, avec les intitulées suivants : « Mairie », et « Liberté, Égalité, Fraternité ».

5. – Logement : aménagements et date de location.

Le logement ne sera pas terminé pour la fin de l'année, il sera probablement prêt pour le 1^{er} février. La commission se réunira mi-janvier pour travailler au plus près avec un gestionnaire de biens et évaluer le prix du loyer, les modalités de mise en location.

6. – Travaux Mairie : situation et avenant au marché.

Moins-values et plus-values sur certains des 9 lots. Globalement, plus-value de 14.000 € H.T :

- Économies sur les façades .
 - Serrurerie : plus-value par rapport au portail et la clôture du jardin.
 - Menuiseries extérieures : plus-value pour le plancher du grenier.
 - Menuiseries intérieures : plus-value diverses salle du Conseil ; habillages dans le grenier.
 - Plâtrerie : plus-value pour le bureau de la mairie, et doublage des murs dans la salle du Conseil ; cage d'escalier .
 - Sols souples & plomberie : pas de changement.
 - Électricité : plus-value du fait de la commission de sécurité et de plusieurs demandes du MO.
- Fin prévue pour l'essentiel au 15 décembre 2020.

7. – Gestion du jardin communal.

Une sollicitation pour la location d'une ou deux parcelles du jardin (60 €/an). Pour rappel, le mur en pierres sèches restauré par l'équipe d'insertion de Mond'Arverne doit être entretenu.

8. – Compétence mobilité : étude.

Loi d'Orientation sur la Mobilité : Etude d'opportunité de mise en œuvre de la compétence mobilité au sein de Mond'Arverne Communauté . (voir compte-rendu M'A en p-j)

9. – Diagnostic énergétique en éclairage public.

C'est un diagnostic énergétique sur l'éclairage public de notre commune, réalisé par le SIEG. Dans les prochains budgets, il faudrait prévoir le remplacement de candélabres vétustes. Au nombre de 130 sur l'ensemble des trois villages. Il faut penser à les rénover, et à mettre des lampes moins énergivores.

Actuellement le coût total de l'éclairage pour la commune est d'environ 4.000 €, dont 2.500 € pour Cournols, 1.000 € pour Chabanne, 500 € pour Randol . Nous pourrions prévoir un changement en plusieurs fois , sachant que le coût total est d'environ 74.000 €, dont 50 % du coût est subventionné par le SIEG. Si on changeait toutes les lampes par une technologie en led, cela diminuerait le coût de fonctionnement par deux.

10. – Questions diverses.

1. – Le contrat territorial des Cinq-rivières va être signé au SMVVA le 16 décembre 2020.
2. – Distribution de masques pour les enfants de l'école (masques offert par la Région).
3. – Prévoir une journée citoyenne au printemps.
4. – Travaux éclairage sur Chabanne commenceront la première semaine de janvier 2021.

Prochain Conseil : le 02 février à 20 h.

La séance est levée à 22 h.